Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 059-215901729-20261001-261001DE_26-DE

VILLE DE DENAIN

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 1er OCTOBRE 2026

Le Conseil Municipal de la VILLE DE DENAIN s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à dix-huit heures, sur la convocation et sous la Présidence de Madame Anne-Lise DUFOUR-TONINI, Maire.

Date de Convocation : 25 Septembre 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 35 Présents : 30

Etaient présents : MM. DUFOUR-TONINI, CHERRIER, MOHAMED, MIRASOLA, RYSPERT, COTTON, ZEGGAR, DAUMERIE, GENELLE-GILBERT, DELOBE, CHATELAIN, BIREMBAUT, ESPALIEU, DUPONT, ZAOUI, THOMAS, CARTA, THUROTTE, DUCHEMIN, METRAU, CARPENTIER-BORTOLOTTI, BOUCHEZ, SANCHEZ, AÂRABAT AMALOU, SCHUTZ, WATTEAU, BOUILLEZ, BRAILLY, FEDDAL, MESSAOUI.

Ont donné pouvoir : Monsieur DERGHAL *(pouvoir à Madame CARPENTIER-BORTOLOTTI)*, Monsieur AUDIN *(pouvoir à Madame MOHAMED)*, Monsieur LEFEBVRE *(pouvoir à Monsieur COTTON)*, Madame DUFOUR-MALLE *(pouvoir à Madame RYSPERT)*, Monsieur HOCHART *(pouvoir à Monsieur BRAILLY)*.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur SCHUTZ.

DELIBERATION N° 26 : MOTION DU GROUPE *« NOUS SOMMES DENAIN ! »*.

EXPOSE DU RAPPORTEUR

Madame le Maire,

Face à la volatilité et à la hausse des prix des énergies de chauffage domestique *(fioul, granulés, bois, gaz et électricité)*, de nombreux foyers Denaisiens, en particulier les plus modestes, voient leur budget fortement impacté. Plusieurs communes ont déjà mis en place des achats groupés permettant des économies de 5 à 15 % par rapport aux prix individuels du marché.

Considérant que les dépenses de chauffage représentent une charge importante pour de nombreux ménages Denaisiens,

Considérant que les habitants utilisant le fioul, les granulés de bois *(pellets)*, le bois de chauffage, le gaz et l'électricité sont directement concernés par les variations des prix de l'énergie,

Considérant qu'un achat groupé permet de mutualiser les besoins des habitants afin de solliciter des volumes plus importants et de rechercher des tarifs plus avantageux,

Considérant que la commune peut jouer un rôle de facilitateur en organisant une consultation des fournisseurs et en regroupant les demandes des habitants,

Considérant que cette démarche peut être mise en place sans coût pour la commune, les commandes, paiements et livraisons étant directement réalisés entre les habitants et les fournisseurs,

Considérant que la mise en place d'un achat groupé pour le gaz d'électricité implique des modalités plus complexes *(fournisseurs, offres réglementées, contrats en cours)* nécessitant une étude spécifique,

.../...

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 059-215901729-20261001-261001DE_26-DE

Le groupe *« Nous Sommes Denain »* demande à Madame le Maire de mettre en place, **dans un premier temps**, un achat groupé de pellets, de bois de chauffage et de fioul, ouvert à tous les habitants qui souhaitent y participer, en consultant plusieurs fournisseurs afin d'obtenir les conditions tarifaires les plus avantageuses possibles.

Le groupe *« Nous Sommes Denain »* demande également que, **dans un second temps**, une réflexion soit engagée pour étendre ce dispositif de gaz et à l'électricité, une fois les modalités techniques et juridiques nécessaires étudiées.

Cette démarche, sans dépense pour la commune, constitue une action concrète en faveur du pouvoir d'achat des Denaisennes et Denaisiens.

L'Assemblée est invitée à se prononcer.

DECISION : L'ASSEMBLEE REJETTE PAR 29 VOIX CONTRE, 4 VOIX POUR et 2 ABSTENTIONS, la motion du groupe *« Nous Sommes Denain »*.

***Ont voté contre** : MM. DUFOUR-TONINI, CHERRIER, MOHAMED, DERGHAL, MIRASOLA, AUDIN, RYSPERT, COTTON, ZEGGAR, DAUMERIE, GENELLE-GILBERT, DELOBE, CHATELAIN, BIREMBAUT, ESPALIEU, DUPONT, ZAOUI, THOMAS, CARTA, LEFEBVRE, THUROTTE, DUCHEMIN, METRAU, DUFOUR-MALLE, CARPENTIER-BORTOLOTTI, BOUCHEZ, SANCHEZ, AÂRABAT AMALOU, SCHUTZ,*

***Ont voté pour** : MM. WATTEAU, BOUILLEZ, BRAILLY, HOCHART.*

***Se sont abstenus** : Monsieur FEDDAL, Madame MESSAOUI.*

Pour Extrait Conforme,

Par délégation du Maire

Le Secrétaire de séance,

W. SCHUTZ.

Le Maire,

E. CHERRIER

A.L. 10 DUFOUR-TONINI.

MAIRIE DE DENAIN (Nord)

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu de la réception en Sous-Préfecture le.....
et de la publication le.....